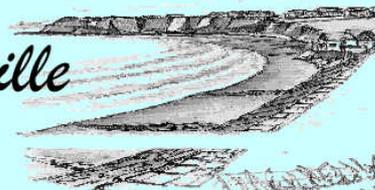


Le Petit Journal des Amis d'Hacqueville

N° 1 – Juin 2008 - trimestriel



Le Petit Journal - Pourquoi ?

Utile, il donne des informations sur les activités de l'Association.

Article 3 des statuts :

«Veiller à la préservation et à la promotion de l'environnement et du patrimoine local, **en priorité au quartier d'Hacqueville, sans toutefois limiter le champ d'action de cet objectif**, dès lors que des projets ou des événements, se produisant à une certaine distance de leur quartier, pourraient avoir des conséquences sur la vie ou sur les intérêts matériels et moraux de ses habitants.»

Juin 1908

On aperçoit quelques cabines de bains ainsi qu'un débit de boissons. Un attelage remonte une charrette chargée de terre glaise devant servir à la Briqueterie installée un peu plus loin.



Mais contre un énième vandalisme, Yves Métral préfère prendre les devants. *"Nous attirons l'attention des individus malintentionnés sur la dangerosité de leurs gestes. Derrière les barrières, la zone peut à tout moment se dérober sous les pieds des passants. C'est quand même très dangereux. Leur comportement frise l'homicide volontaire"* ajoute-t-il.



1ère visite de la commission

Le maire **Daniel Caruhel** a visité l'église Saint-Paul avec **François Pougheol** l'architecte, et la commission extra-municipale, pour faire un bilan de santé précis de l'édifice. A sa droite, notre représentant **Yves Métral**.

Suite page 2

L'Église St Paul : Elle se voit de loin ... Pour combien de temps ?

Le conseil municipal vient officiellement d'installer une commission qui aura pour tâche de faire le point sur l'état du bâtiment et décider de son avenir. **« Transparence totale, tout sera mis sur la table »**, affirme le maire Daniel Caruhel qui a promis qu'une décision finale serait prise pour le printemps 2009 .



Fils coupés et poteaux arrachés sur le sentier littoral

Qu'est-ce qui peut pousser des gens à couper à la pince des fils et arracher des poteaux de protection d'un sentier? Le Président de l'Association des Amis d'Hacqueville, Yves Métral a du mal à comprendre leurs motivations. *"Le long du chemin, surplombant la cale, nous avions demandé la pose d'une clôture afin de protéger les promeneurs contre une chute fortuite"* indique le responsable de l'association de quartier.

Des fils qu'il faudrait effacer par contre...

On appelle ça l'effacement des réseaux aériens. Il n'y a que les oiseaux pour y trouver à redire. Pour les nombreux visiteurs c'est un petit chemin vestige d'une époque où l'électricité n'existait pas. Il suffirait seulement d'effacer ces lignes disgracieuses. Photo prise dans le chemin de la Cocardière.



Un Petit Journal. Pour être plus proche, plus réactif, pour que l'information soit mieux partagée, pour recueillir vos commentaires, vos suggestions. Un Petit Journal pour l'actualité, un Bulletin Annuel pour les bilans et les grands thèmes. L'Association se dote de moyens media de communication : Site web, Bulletin, Petit Journal, email. **Le Petit Journal, c'est le vôtre : vous aussi vous avez des informations ou des photos sur le quartier susceptibles de paraître dans le Petit Journal des Amis d'Hacqueville. N'hésitez pas ! Envoyez-les à l'adresse email ci-dessous.**

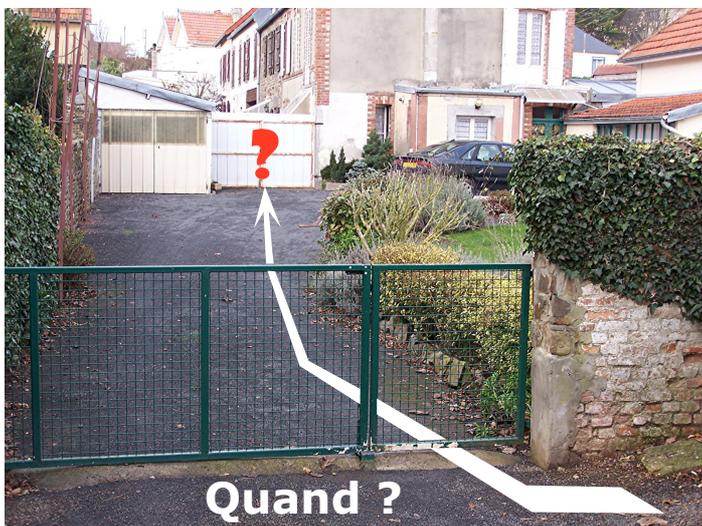




La réunion en mairie du 6 Juin 2008

Objet : Etudes des divers sujets d'environnement intéressant l'Association des Amis de Hacqueville.

Présents Elus : Mr Daniel Caruhel, Maire ; Mr Yves Sevin, Adjoint au maire, chargé de l'urbanisme et des travaux ; Mr Laurent Petigars, Responsable technique de la mairie.
Association : Yves Métral, Président ; Patrick Letouzey, Vice-président ; Jean-Michel Flaux, Membre du Comité.



Quand ?

Passage rue Briqueterie – rue de la Fontaine

La mairie est favorable à notre demande et a retenu notre proposition avancée lors de l'Assemblée Générale du 6 avril 2008. Ce passage étant sur un périmètre appartenant à la commune, cela ne devrait pas poser de problème avec l'occupant des lieux qui est un locataire de la mairie. Une évaluation financière devrait être entreprise pour **mettre ce passage à disposition des piétons à la saison estivale 2009**.

La mairie désirant préserver l'environnement du locataire, envisage l'aménagement d'une clôture, une haie longeant le jardin privatif pour le séparer du chemin (environ 30 mètres de long) retardant ainsi l'ouverture de ce passage.

L'association souhaiterait qu'un aménagement provisoire soit réalisé pour la **saison estivale 2008**, indiquant que cela ne nécessite pas de travaux importants. Les usagers de part et d'autre du passage souhaiteraient également une réalisation plus rapide en invoquant la sécurité de leur famille ou proches.

Cela aurait aussi l'avantage d'être un test préliminaire sur quelques mois permettant ainsi d'assurer ou d'ajuster les aménagements définitifs pour la prochaine saison 2009.

Les toilettes du parking du Port Foulon.

En été c'est une nécessité incontournable : des toilettes ont donc été installées courant mai 2008. Etant donné le coût élevé de la location, l'association demande l'achat de ce matériel qui serait rapidement amorti. La mairie **serait** disposée à investir dans cet équipement.



Les inondations « impasse des Fleurs ».

Il s'agit de **phénomènes répétitifs** dus aux fortes pluies. Dysfonctionnements observés d'une part en surface par des grilles trop faibles pour l'évacuation des eaux de pluie qui dévalent la rue de la Crête, d'autre part, par des remontées d'eau provenant des réseaux souterrains. Ce qui nous permet d'avoir un doute quant au bon fonctionnement des réseaux eaux usées/eaux pluviales.

A noter que des contrôles effectués cale d'Hacqueville par le Laboratoire Départemental d'Analyses (LDA) peu après l'inondation de début janvier 2008, montrent des pics anormaux de présence d'Escherichia Coli (germes d'origine fécale).

St Paul après la visite : Une note positive...

C'est François Pougheol, architecte en charge du dossier qui le dit : « la structure interne est **relative-ment bien conservée** et les techniques de restauration ont évolué ces dernières années. En clair ce qui était impossible dans les années 2000 **peut devenir réalisable en 2009** »

L'édifice sera-t-il réhabilité ? Ou détruit ? Ou aménagé en lieu d'exposition et de concerts ? Le Maire Daniel Caruhel a été très clair :

« Il faut qu'en juin 2009, nous ayons pris position! ».



Des représentants de la municipalité partagés quant au coût final d'une telle opération.

Dégâts importants à la cale d'Hacqueville.

Survenus lors de la tempête de mars dernier au niveau du soubassement. L'association a prévenu les services techniques et Mr Petigars a fait effectuer les réparations dans un délai extrêmement court et ce, malgré l'importance des travaux à réaliser.

L'association tient à féliciter la mairie pour l'efficacité et la réactivité de ses services.

Baie d'Hacqueville et PLU.

Il s'agirait de déclasser la côte sud Granville (du Roc à la Crête) qui était en zone ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Environnemental Faunistique et Floristique). Ceci d'après une directive (lettre que l'Association a pu se procurer) de la Diren - Direction Régionale de l'Environnement-, texte réintroduit dans le PLU, après l'enquête publique et sans concertation. Protestation de l'Association auprès de la Mairie, qui promet de revoir sa copie. Nous avons informé Manche Nature. Nous y reviendrons dans le Petit Journal de septembre.

